

Molsheim, janvier 2025

L'Inspectrice de l'Éducation Nationale de la circonscription
de Molsheim

A

Mesdames et Messieurs les parents des élèves nés en 2022

Objet : Entrée en petite section

Madame, Monsieur,

Votre enfant entrera l'année prochaine en petite section à l'école Hoffen de Mutzig.
Dans cette école, l'Académie de Strasbourg offre dès la petite section et tout au long de la
scolarité primaire deux parcours qui visent l'un et l'autre une maîtrise progressive de la langue
régionale :

- un parcours monolingue démarrant en maternelle par une première sensibilisation à
la langue et la culture allemandes,
- un parcours bilingue paritaire avec 12 heures d'enseignement en français et 12
heures en allemand.

Le choix du parcours revient aux familles lors de l'entrée en maternelle. Une continuité des
parcours est assurée au collège. Un enfant inscrit dans le parcours bilingue paritaire le
poursuivra tout au long de sa scolarité obligatoire.

Je vous invite à suivre les différents liens ou QR-Codes qui vous apporteront toutes les
précisions relatives à ces parcours :

- Une vidéo de présentation des
l'allemand dans l'Académie de
[numerique-
educatif.apps.education.fr/w/kl](https://numerique-
educatif.apps.education.fr/w/kl)
- Une foire aux questions (FAQ)
[strasbourg.fr/delecoleausuperi
lallemand-dans-lacademie-de-](https://strasbourg.fr/delecoleausuperi
lallemand-dans-lacademie-de-)



Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

L'Inspectrice de l'Éducation Nationale